



Honneur—Solidarité— Mémoire

La lettre d'information de la Section d'Ille et Vilaine

Le mot du Président

Me Michel Poignard, Administrateur national de l'ANM ONM



Les Assises de la citoyenneté et de la solidarité qui nous avaient fortement mobilisées en fin d'année 2021 et début 2022, prévues le 10 février 2022, ont du être reportées en raison de contraintes sanitaires. Plus de 120 participants étaient attendus, aussi le comité directeur a pris la décision de les relancer **le 20 octobre 2022**.

Notre **prochaine assemblée générale du 10 juin** à Saint-Malo doit être l'occasion de vous mobiliser, de concrétiser votre fidélité et nous apporter votre soutien. Le congrès de Nancy de l'ANM ONM sera l'occasion de dégager les axes de redynamisation de nos sections après les réflexions menées dans le cadre du Grenelle des effectifs.

La création de l'Ordre National du Mérite aura 60 ans en 2023. Un chantier sera ouvert en 2022 notamment en lien avec Chancellerie et Fondation Charles de Gaulle. Ce sera un bel outil de rayonnement 1963/2023 sous le haut patronage du Président de la République.

Un effort tout particulier est consacré pour développer notre communication et ses outils : AG animée par des Compagnons, site internet section 35 rénové, la Lettre d'information trimestrielle de notre section, flyers pour nos événements, Kakémono ONM35, le Ruban bleu n°41, contacts presse...

L'agenda de la section calendrier soumis aux contraintes sanitaires du moment

- ◆ Comité directeur : 30 Mars 2022 à Rennes à l'Espace des Sciences avec visite privative du site
- ◆ Rallye Citoyen le 20 mai 2022 organisé au Pays de Redon et de Vilaine par la DMD et la Sous-Préfecture de Redon
- ◆ AG 2022 Saint-Malo 10 juin 2022—Hôtel de l'Univers
- ◆ Congrès national et AG de l'ANM ONM, Nancy : 22 au 24 juin 2022
- ◆ 1ère Apéritif-visite d'entreprise sur Fougères, première quinzaine de septembre 2022
- ◆ Rencontre Inter-Sections Grand Ouest à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) le 26 septembre 2022
- ◆ Assises de la Citoyenneté et de la Solidarité de l'ONM 35 à Rennes : 20 octobre 2022 au Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
- ◆ Comité directeur 14 décembre 2022 Saint- Malo

Dans ce numéro

Editorial, Agenda.....	1
Nos comités directeurs Nos publications.....	2
L'ONM35 en actions.....	3
Actions vers la jeunesse	4
Zoom sur de grands scientifiques..	5
Flash Info Grand Ouest.....	6
Carnet.....	7
Lectures.....	8
Point de vue.....	9
L'ONM35 sur le terrain	10
Carnet, Focus sur 2 des nôtres.....	11
Courriers de nos compagnons et des Sections.....	12

Dernière minute

**Assemblée générale à
Saint-Malo le 10 juin 2022**

contact.onm35@gmail.com

“Chaque génération se croit vouée à refaire le monde.

Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse” (Albert Camus)

Nos comités directeurs :



Comité directeur du 30 mars 2022 à Rennes

■ Comité directeur du 30 mars 2022 à Rennes – Espace sciences

◆ Ordre du jour:

- Assises (dont bilan préparation et choix du report à l'automne)
- AG de St Malo (lieu/articulation/programme/élections)
- volet communication de notre Section
- Ruban Bleu n° 41 2022
- Rallye Citoyen de mai
- SNU 2022 (sessions des 12/24 juin pour les secondes et 3/15 juillet pour l'ensemble donc secondes, premières et terminales)
- volet adhésions/trésorerie/cotisation

◆ Réflexions sur « le Grenelle des effectifs » avec **Michèle Peltan**, Secrétaire Générale de l'ANMONM, → voir p 12 contribution de la Section ONM35

◆ Visite privative du site de l'espace des Sciences par **Michel Cabaret**.

◆ Visite l'après-midi à l'Espace Ferrié Cesson-Sévigné, de l'exposition passionnante consacrée au Général Gustave Ferrié (1868-1932), pionnier de la radiodiffusion : 2022, année des 90 ans de sa mort et des 80 ans de la création de l'arme des transmissions.

La visite a été commentée par le Général Jacques Aubert, ancien transmetteur, ancien dirigeant



Visite commentée par Michel Cabaret

de l'Ecole des Transmissions, Président par intérim de la Section 35 de la Légion d'Honneur (les 110 ans du service des écoutes français et les 90 ans de la mort du créateur de la TST, polytechnicien, le Général Gustave Ferrié (1868-1932).

A voir — Musée des Transmissions Gustave Ferrié, à Cesson-Sévigné, 6 avenue de la Boulais, face à l'Ecole Supélec, 2 expositions gratuites.

■ Comité directeur 14 décembre 2022 Saint- Malo



Nos publications

Le Ruban Bleu

Pour l'édition du **Ruban Bleu** n° 41 décembre 2022, la collecte d'articles est en cours. **Soumettez nous des articles.**



La Lettre d'information de l'ONM35

Prochaine **Lettre d'information** n°7 en juillet/août 2022.

La revue Le Mérite

La revue nationale "**Le Mérite**" pour sa chronique "**Réfléchissons**" a accueilli dans son **numéro 171** de février, une contribution « **Méritocratie à la française** » de notre Compagnon **Michel POIGNARD**, Docteur en Droit, Avocat honoraire, Chargé d'Enseignements.

Dans le **numéro 170** de décembre 2021 parution d'une brève sur notre AG de septembre à Rennes

L'annuaire 2021 de la section

Elaboré par **Yves Pauthier** avec des données fournies au siège par la section à partir des bulletins d'adhésion et appel aux membres de la section pour vérification des informations, il a été diffusé fin 2021.

Faites part au secrétariat des éventuelles modifications pour la mise à jour suivante 2022.

Le site internet ANM ONM 35

La page Section Ille et Vilaine est maintenant refondue, elle est active dans le nouveau site : www.anmonm.org

Le lien pour y accéder:

https://www.anmonm.org/sections/035_-_ile_et_vilaine/presentation

L'ONM35 en action

■ LU dans la presse : Ouest France

« ORDRE NATIONAL DU MERITE : AU COEUR DE L'ENGAGEMENT CITOYEN »

Second Ordre national après la Légion d'Honneur, l'Ordre National du Mérite regroupe des femmes et des hommes qui se sont distingués par leurs actions et engagements au service de la collectivité. L'Association nationale de ses membres, avec près de 30 000 Compagnons, fête ses 50 ans (1972-2022).

Rencontre avec le Président national Patrick Sandevor.

Votre venue à Rennes est annoncée le 10 février.

Organisée par Michel Poignard et son équipe, dans un contexte sanitaire difficile, les Assises de la Citoyenneté et de la Solidarité en partenariat avec le département et à l'invitation du Président Chenut, se tiendront le 10 février 2022. Il s'agissait de restituer les travaux de 4 ateliers (solidarité, jeunesse, partenariats, laïcité et République) et de nourrir les réflexions avec des représentants de la vie associative, du monde des élus et des décideurs publics ainsi que de l'enseignement et du secteur de l'éducation.

Pourquoi cette initiative ?

Il est de la vocation de notre Ordre de faire vivre dans la Cité le débat sur des questions sociétales majeures, d'inciter à l'engagement et de contribuer à recimenter notre Contrat social autour des valeurs républicaines. D'où le haut patronage de ces Assises par le Secrétariat d'Etat à la jeunesse et à l'engagement.

Quels chantiers pour 2022 ?

Au delà de notre Congrès national de Nancy en juin, les membres de l'ONM sont appelés à témoigner dans les établissements scolaires, à s'impliquer dans les Réserves citoyennes et dans les modules du SNU, à être force de propositions sur les questions touchant à la citoyenneté

comme à la démocratie participative. En **Ille-et-Vilaine**, par exemple, les 320 membres poursuivent de féconds travaux en ateliers et conduisent une action originale vers la jeunesse "Un défi pour ma Cité". »

■ Service Civique Solidarité Séniors

Des Forums régionaux en ligne ont été organisés le mardi 5 avril relativement au **SC2S** dispositif mis en place en mars 2021 donc d'1 an, avec l'appui du Ministère chargé de l'Autonomie et du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse & à l'Engagement en partenariat avec notamment : Unis Cité, Croix Rouge, Petits Frères des Pauvres, Uniopps, Fehap.

But : accompagner les séniors ; tremplin pour les 16/25 ans vers le Service Civique, la formation et l'emploi dans le secteur du grand âge.

L'ONM 35 va regarder cela car possible implication de facilitateur et lien avec SNU (15/17 ans).

■ Dossier EHPAD

Notre compagne **Joëlle Le Gall** Présidente de la Fédération « Bien Vieillir en Bretagne » – invitée sur le plateau de Télé Bretagne Ouest (TEBEO- Mardi 5 avril - Dossier EHPAD

Points d'orgue bien martelés avec concision : situation dénoncée (Cour des Comptes /HAS/Comité contre la maltraitance) ; nécessaire transformation des EHPAD (« le tout à domicile » cf. Danemark) ; « 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale » – nerf de la guerre.

Pour visionner l'interview:

<https://www.tebeo.bzh/replay/255-bonjour-bretagne/11345485>

timing : 12'19 à 20'52



Patrick Sandevor

Les assises de la citoyenneté reportées

Organisées par l'Ordre national du Mérite d'Ille-et-Vilaine, ces assises devaient avoir lieu jeudi à Rennes.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de maintenir l'organisation des Assises de la citoyenneté et de la solidarité que Michel Poignard, président de l'association des membres de l'Ordre national du Mérite (ONM) en Ille-et-Vilaine (320 membres) et son équipe avaient prévues jeudi 10 février, à l'hôtel du Département, à l'invitation du président, Jean-Luc Chenut.

L'objectif était de restituer les travaux de quatre ateliers (solidarité, jeunesse, partenariats, laïcité et République) sous la forme de tables rondes et de nourrir les réflexions avec des représentants de la vie associative, du monde des élus et des décideurs publics ainsi que de l'enseignement et du secteur de l'éducation. Le rendez-vous est reporté à l'automne 2022. Mais d'autres rendez-vous vont ponctuer l'activité de l'association, notamment le congrès national prévu en juin, à Nancy.

« Les membres de l'ONM sont appelés à témoigner dans les établissements scolaires, à s'impliquer dans les Réserves citoyennes et dans les modules du SNU, à être force de propositions sur les questions



Patrick Sandevor, président national de l'ONM, qui était attendu jeudi à Rennes.

touchant à la citoyenneté comme à la démocratie du quotidien, rappelle Patrick Sandevor, président national de l'ONM, qui était attendu jeudi à Rennes. Nous travaillons également à la réalisation d'un abécédaire de la citoyenneté appelé à être remis avec les cartes d'électeur et les décrets de naturalisation. »

■ CONFERENCE SUR L'UKRAINE

L'IHEDN organisait, le 6 avril, une visio conférence sur la situation en Ukraine, depuis l'Ecole Militaire de Paris.

Nous étions conviés dans le cadre du **partenariat développé ONM-IHEDN**.

Volet 1 : diplomatique (pourquoi cette « opération militaire spéciale » ? ses incidences : nouvelle guerre froide et re-composition mondiale)

Volet 2 : militaire (état des forces et potentiels respectifs des 2 armées ; singularité d'une course d'endurance)

Volet 3 : l'enjeu de l'hydrogène vert (vecteur de la décarbonation et levier d'une nouvelle carte géopolitique mondiale)

Intervenants : Sylvie Bermann, ambassadeur de France à Moscou (2017-2019), Présidente du CA de l'IHEDN ; Général Michel Yakovleff, expert OTAN, Général Guy Nuyttens, ancien Conseiller défense à l'ambassade de France à Moscou (2011-2016).



Entretien Service national universel : 3 000 jeunes partent en séjour de cohésion :

3 000 jeunes démarrent aujourd'hui leur service national par deux semaines de séjour dans trente-et-un centres.

Objectif : plus de cohésion

C'est parti pour le service national 2022

3 000 jeunes démarrent aujourd'hui leur service national par deux semaines de séjour dans 31 centres. Pour plus de cohésion.

Trois questions à...



Sarah El Hairy, secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement.

À quoi vont servir ces séjours de cohésion, qui marquent le début du service national universel (SNU) 2022 ?

L'objectif de ces stages, initiés en

que les participants valideront ensuite par une mission d'intérêt général.

Quelle est la motivation des jeunes qui y viennent ?

Ils veulent d'abord rencontrer de nouvelles personnes. 36 % sont issus des territoires ruraux. Dans les Pays de la Loire, pour ce séjour de février, 60 % sont des filles. Tous viennent faire grandir un patriotisme français, et trouvent leur fierté dans le fait de s'engager. À noter que ce séjour est entièrement gratuit.

Quel objectif l'État se fixe-t-il avec ce SNU ?

Actions envers la jeunesse

Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire a été missionné pour réaliser l'évaluation du Service national universel (SNU).

Après une phase de préfiguration conduite au cours de l'année 2019 sur 13 sites qui expérimentaient ce nouveau dispositif de la politique jeunesse, celui-ci a été étendu en 2021 à l'ensemble des départements de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer. En juin 2021, 143 sites accueillent ainsi simultanément la seconde édition des séjours de cohésion.

Afin de compléter et à d'approfondir l'évaluation réalisée en 2019, l'évaluation de 2021 vise en particulier à :

- examiner les conditions de mise en œuvre et pistes d'amélioration dans la perspective de l'extension et de la généralisation prévue du SNU ;
- comparer les pratiques et les modalités de mise en œuvre selon les centres afin de dégager les modes d'actions les plus pertinents ;
- décrire les volontaires et leur ressenti des séjours, et éclairer l'effet du SNU sur leurs parcours.

Ce rapport présente les résultats de cette évaluation, reposant sur (1) le recueil de données qualitatives (avec près de 140 observations et 440 entretiens réalisés pendant les séjours de cohésion), ainsi que (2) sur une enquête quantitative conduite auprès d'environ 3 800 jeunes dans 54 sites.

L'évaluation rend compte des différentes modalités de mise en œuvre du cahier des charges, tant sur l'aspect de la gouvernance au niveau territorial que sur le recrutement et la gestion des ressources humaines ou sur le management des équipes encadrantes. Elle aborde également l'organisation et la gestion opérationnelle des sites et des séjours, ainsi que les choix pédagogiques et la mise en œuvre au niveau territorial des activités et des modules du cahier des

charges national. La démarche éclaire enfin l'expérience du Service national universel telle que celle-ci a été vécue par les jeunes volontaires.

Pour en savoir plus : voir la synthèse

https://injep.fr/wp-content/uploads/2022/01/SNU_2021_Synthese.pdf

■ ANMONM conviée à une visio organisée le 1^{er} avril par le **Comité d'Orientation des Politiques de la Jeunesse (COJ)**, service relevant du Premier Ministre.

Me Michel Poignard y a participé. Le Sous-Directeur du SNU du Ministère M. Ribaud était intervenant. Informations utiles collectées sur bilan évaluatif du SNU et ses perspectives. Capital de siéger dans cette enceinte et d'être reconnu comme «partenaire national» du dispositif. Montée en puissance progressive : 18 000 jeunes en 2021 ; **ambition 50 000 en 2022 avec 3 et non 1 session (février/juin/juillet).**

Inégal résultat terrain mais RETEX positif jeunes comme encadrants.

A améliorer :

campagne d'info pour recrutement, coordination services de l'Etat Dasein-Jeunesse & Sports, calendriers retenus, équilibre des modules (volet académique/sports/secourisme/découverte/environnement/patrimoine) , diversité sociale perfectible, lien à améliorer séjour de cohésion de 2 semaines et missions d'intérêt général (MIG). Sentiment : poursuivre l'intérêt et l'implication dans cette opération citoyenne porteuse vers la jeunesse ; s'avoir convaincre et offrir nos services à géométrie variable (animation modules citoyenneté / engagement / valeurs républicaines / institutions / laïcité et République... ; tutorat-encadrement ; orientation pour MIG ; forum métiers...) dans chacun des Départements auprès du DASEN et du Service départemental Jeunesse & Sports (ou mieux directement auprès du Recteur). Perspectives : une loi sur le SNU et marche vers caractère universel et obligatoire en 2023 ou 2024.

Capital d'être en amont et d'y avoir cru.

<https://www.ouest-france.fr/societe/service-national-universel/entretien-service-national-universel-3-000-jeunes-partent-en-sejour-de-cohesion-62e11c62-8b5a-11ec-88ed-2ead809b0816>

■ 2021 : 150ème anniversaire de la guerre de 1870-1871

Cérémonies, expositions, colloques, conférences, ouvrages, tout au long de l'année 2021, ont entendu marquer les 150 ans de cette guerre.

Un Comité associatif pour le 150ème anniversaire avait été mis en place pour la maîtrise d'œuvre des différentes manifestations en partenariat avec le Souvenir Français.

Président Général du Souvenir Français, le CGA **Serge Barcellini**, a tenu à rappeler l'esprit ayant animé ces événements commémoratifs :

"Mettre en lumière, en 2021, cet anniversaire constituait un choix osé. 1870-1871 est en effet une guerre oubliée. Pourquoi avoir tenté de sortir de l'oubli ces pages de notre histoire? En raison de leur modernité. Comment comprendre l'Europe d'aujourd'hui sans connaître les 75 ans que constitue l'enchaînement des trois guerres de 1870-1871, de 1914-1918 et de 1939-1945? Comment comprendre d'apport de l'Europe – la paix – sans connaître le versant guerrier qui l'a précédé? Comment comprendre la crise française d'aujourd'hui sans en connaître le point de départ psychologique, démographique et économique? Donner à comprendre. Tel était notre objectif. Des guides recensant les lieux matérialisés de la mémoire de 1870 ont été publiés. Des cérémonies et des expositions ont été organisées. Dans notre Nation, comme dans toutes les nations européennes, le vouloir-vivre ensemble ne peut se concevoir sans un socle partagé de l'histoire".

■ Implication de notre Compagnon **Gilbert Nicolas**

Concert initié et animé par Gilbert Nicolas en tant que **réserviste citoyen**. Il est agrégé d'histoire, docteur de l'Université de Paris IV Sorbonne. Il a enseigné pendant 29 ans à Rennes 2. Auteur d'une dizaine d'ouvrages et de nombreux articles sur l'histoire de l'enseignement, sur l'histoire de l'Allemagne et celle de



la Première Guerre mondiale, il est associé au laboratoire de recherche Tempora de l'Université de Rennes 2. Réserviste opérationnel (1983-1994) dans l'infanterie, puis dans la gendarmerie, ancien auditeur de l'IHEDN, il est actuellement lieutenant colonel de la Réserve citoyenne (DMD35).

« Si vous êtes des environs de Saint-Malo, vous connaissez sans doute Art de la plage. Il vient de réaliser le logo de l'Association bretonne des amis de Saint Jacques de Compostelle sur le sable de Rochebonne. Trois heures de travail que la mer efface en 15 minutes. Mais quel plaisir de participer à cette réalisation éphémère!

22 mai 2022 : Notez bien cette date sur votre agenda ! Nous vous proposons deux activités :

- 10h rendez-vous devant l'église Notre-Dame de **Dinard** pour **une boucle de 12 km** avec pique-nique sorti du sac.

- 16h30 **concert de Mouez Ar Jakez**

Cordialement »

Martine Queffrinc, déléguée pour l'Ille-et-Vilaine

Association bretonne des amis de Saint Jacques de Compostelle

Témoignage de notre compagnon **Pierre Levieil** :

« Bonsoir chers amis,

Je suis heureux de vous informer de ce concert de **Mouez Ar Jakez** . (La voix des Jaquets), dans lequel j'ai été choriste (ténor) pendant 6 années et où y ai vécu de vrais moments de bonheur. Mais j'ai pris décision de faire quelques coupes claires sur mes activités devenues un peu trop...abondantes. Cœur serré de quitter ce chœur il y a 6 mois ! »



ZOOM SUR DE GRANDS SCIENTIFIQUES....

La réunion du Comité Directeur de notre Section, le 30 mars, à l'Espace des Sciences de Rennes, a été l'occasion d'évoquer de grands noms d'universitaires scientifiques :

***Hubert CURIEN**, dont l'auditorium de l'Espace des Sciences porte le nom : spécialiste de physique des particules, père de l'Europe spatiale (fusée Ariane), successivement Directeur Général du CNRS, Président du CNES, Président du CA du Palais de la Découverte, Ministre de la Recherche 1984/1986 puis 1988/1993.

***Robert TREHIN** : Doyen de la Faculté des Sciences de Rennes 1949/1956, physicien acteur avec son collègue René FREYMAN du développement des nouvelles techniques spectrales qui faciliteront l'imagerie médicale. On lui doit en particulier les travaux d'extension Place Pasteur et Quai Dujardin. Sera nommé Recteur de l'Académie de Grenoble (1956/1966). Une rue de Rennes (quartier Arsenal/Redon) porte son nom. Le Doyen Tréhin est le père de notre Compagnon, **le Dr Yves Tréhin**.

***Michel NUSIMOVICI** : normalien, docteur d'Etat en physique, notre Compagnon et ami vit désormais en Israël, webmaster pendant 10 ans de notre Section, a été l'élève à Paris d'Hubert Curien, lequel l'a incité à venir en 1969 rejoindre l'Université de Rennes 1 naissante. Michel, Commandeur de l'ONM, est à l'origine de la création de l'antenne bretonne de l'ENS Cachan, sur Ker Lann.

***Jacques LUCAS** : présentement Président de l'Espace des Sciences de Rennes, chimiste spécialiste des solides, CNRS, Professeur émérite à l'Université de Rennes, membre de l'Académie des Sciences, parrain de **Michel CABARET** dans l'Ordre National du Mérite (contingent Ministère

Flash Info Grand Ouest – dynamique Inter-Sections

La section des Cotes d'Armor a tenu son Assemblée Générale le samedi 26 février à Pleumeur-Bodou. Après la partie formelle de l'Assemblée, se sont tenues :

- Une table ronde sur le 4^{ème} âge à la lumière des événements en Ehpad dont la presse s'est fait l'écho. Sont intervenues notre compagne **Joëlle Le Gall**, présidente nationale de la Fédération Nationale des Associations de Personnes Âgées Et leurs Familles (FNAPAEF) et membre du comité ANMONM 35, **Françoise Jouan**, ancienne directrice d'Ehpad et **d'Annie Le Coz**, docteur en médecine, toutes deux membres du comité ANMONM 22

- Une conférence prononcée le général (CR) **Daniel Schaeffer** sur le thème « Les ambitions de la Chine dans la zone Indo-Pacifique ».

L'actualité brûlante dans la zone de l'océan Pacifique concerne directement la France à plusieurs titres : Le contrat annulé des sous-marins australiens, le dessous des cartes du vote néo-calédonien.

Le général Schaeffer, ancien attaché de défense à Pékin et spécialiste éminent de la Chine et l'Asie-Pacifique, est venu aider à décrypter la situation

Notre compagne **Dominique Luzurier**, Capitaine de Vaisseau Honoraire, chargé de l'Interdépartementalité à l'ONM 35 y a participé.

■ Témoignage de **Dominique Luzurier** qui représentait notre Président:

« M. le président de la section 22, Cher compagne et ami, Je tenais à t'exprimer également toute ma reconnaissance pour l'excellent accueil que vous nous avez réservé, toi-même, bien-sûr, mais également ton comité directeur et l'ensemble des membres présents de ta section, à **Joëlle Le Gall** et à moi, ce samedi à Pleumeur-Bodou.

Une AG parfaite ! Des temps d'information et de réflexion sur des sujets d'actualité prégnants qui ont pris, je dois le dire, tripes et méninges ! Et même, une courte mais instructive leçon de breton. Un cadre magnifique et des convives agréables pour le déjeuner. Je suis sûr que cet autre temps fort que tu as prévu sur la situation des personnes âgées est attendu et sera apprécié, sachant les interventions de la salle, hospitaliers et élus ! Tu ne pouvais pas mieux choisir en appelant Joëlle. Elle avait tant à expliquer encore ! ...**Dominique Luzurier** ..»

« Cher Dominique,
Merci de ta présence à nos côtés pour cette AG qui marquait une nouvelle impulsion à notre section. Ton rôle d'ambassadeur de l'ANMONM 35 m'a fait donc plaisir.

Nous sommes une petite section et j'imagine que c'est assez différent de ce que vous pouvez faire en Ille & Vilaine.

J'ai été ravi de pouvoir ainsi mieux faire connaissance et j'espère avoir le plaisir de te revoir parmi nous.

Bien amicalement. »

Philippe Delaporte, Président de la section 22,



Reprise des Mardis de l'Espace des sciences à Rennes. 35 Rendez-vous annuels à Renens, Saint-Malo et Morlaix

Les scientifiques de retour, tous les mardis

Les Mardis de l'espace des sciences ont redémarré. Malgré un programme alléchant, ils peinent à retrouver leur public.

Les Mardis de l'espace des sciences sont nés en 1987, au début avec une dizaine de rendez-vous par an. L'idée : faire venir des scientifiques de renom pour débattre des grands enjeux de société, en étant accessibles à tous.

La soirée se déroule avec une heure de conférence puis un échange avec la salle. La recette a pris très vite, avec 35 rendez-vous annuels à Rennes, des conférences à Morlaix et Saint-Malo et de longues files d'attente. Chaque mardi, 500 spectateurs étaient présents dans la salle Hubert-Curien.

Un programme riche

Puis la crise du covid est passée par là, le confinement a mené à la suspension des conférences. Puis, quand les Champs-Libres ont rouvert, la salle Hubert-Curien a été victime d'un dégât des eaux. Elle a fermé pendant plusieurs mois. Enfin, il y a eu la grève des agents territoriaux qui a conduit à l'annulation de plusieurs événements.

Les Mardis des sciences se sont un temps repliés à la maison des associations. « On a proposé des contenus en ligne sur notre chaîne YouTube, avec des vidéos qui ont totalisé plus de deux millions de vues, mais aujourd'hui, on accueille de nouveau le public salle Hubert-Curien, et il reste des places chaque semaine, constate Michel Cabaret. On peine à retrouver notre fréquentation. Or quand on est dans la salle, on ressent des choses, des émotions, on



Michel Cabaret, directeur de l'espace des sciences. (Photo : Ouest-France)

peut échanger. »

Le programme est riche avec des sujets porteurs : les poussières d'étoiles (19 avril), les algues (26 avril), le vide (10 mai), l'archéologie (17 mai), le verre (31 mai)... Avec des chercheurs stars comme le physicien Etienne Klein.

« Aujourd'hui, on est surtout dans l'émotion, l'opinion, plutôt que l'information. On voit émerger le complottisme. Si on veut une pensée rationnelle, il faut écouter ce que disent les scientifiques sur l'énergie, le climat, la santé, la matière, l'écologie... Les scientifiques peuvent aider à faire reculer l'obscurantisme et la violence. »

Agnès LE MORVAN.

Tout le programme sur espace-sciences.org

Carnet

Léon BARON, **Chevalier de l'ONM**, ancien adjudant, demeurant à Pacé est décédé, à l'âge de 84 ans, le 26 décembre.

Madame **Simonne DELSAUX**, est décédée le 13 juillet 2021. Elle était **membre associée** SMLH 35 et ANM ONM 35.

Le Professeur Jean Delumeau, **Commandeur de notre Ordre**, récemment décédé février 2022.

Suite au décès du brigadier Alexandre Martin tué au Mali le 22 janvier dernier, un hommage, au monument aux morts de Rennes a été donné en **présence de l'ONM35 Michel Poignard et Luis Giron**.

Le 28 février 2022, **Roland Offerlé** et notre porte-drapeau **Jean Leblain** ont participé aux obsèques de Monsieur **Bernard Le Tourneau**, Officier LH et **officier ONM**. Ancien officier (AFM et INDO), il a embrassé la carrière de diplomate et a été ambassadeur en Arabie Saoudite, Guinée Bissau et Liban. avec Jean et le drapeau.



Remises des insignes de Chevalier de l'ONM à :

Mme Elodie GORRIGUES, Présidente régionale et membre du Bureau national de l'Ordre des podologues, le 7 mars 2022 par le Directeur Régional de l'ARS (Agence Régionale de Santé) en présence du Président national de cet Ordre professionnel. Présence de **Me Michel Poignard et Luis Giron**.

Mme Yannick Berthelot, employée de banque retraitée, le 8 janvier 2022 par Patrick Hervé.



Théo Le Diuron, ancien journaliste, Président des conciliateurs de justice, mardi dernier, par Président Cour d'Appel de Rennes, en présence du Député Florian Bachelier.

Marie-Léone DOLEUX, en février 2022, ancienne secrétaire personnelle de 3 Maires de Rennes (45 ans de service public)

Pierre Cillard le 29 avril 2022, ancien Doyen de la Faculté de Pharmacie de Rennes

Lu dans la presse (suite)



Représentation d'un engagement dans la Cité

Vu dans Ouest France du 5 février :
« *Quand les citoyens interpellent les candidats* » ; nos Compagnons **Anne-Marie Quéméner**, **Commissaire Générale du Space** et **Eric Challan-Belval**, **nouveau Président du Medef 35**.

Lu dans la presse

Rennes en bref

Yves Missaire à la maison de quartier Sainte-Thérèse



Yves Missaire expose au pôle culture de la maison de quartier Sainte-Thérèse jusqu'au 4 février.

Yves Missaire est un enfant de la butte Montmartre. « **Dès mon plus jeune âge, je me suis intéressé à la musique, au cinéma, à la peinture** ». Artiste autodidacte arrivé à l'âge de la retraite en 2009, Yves reprend crayons et pinceaux pour s'adonner à sa passion, jusqu'à ce que le hasard lui ouvre la voie : « **Mon épouse faisait partie d'un club de peinture Couleurs de Bretagne, dont l'un des objectifs est de mettre en valeur le patrimoine.** »

En 2009 il participe à une rencontre de peintres à Erquy et obtient le pre-

mière prix. Depuis il ne s'est plus arrêté. Acryliques, collages, aquarelles, encre de chine et aujourd'hui gravure, il exploite toute la palette de l'expression picturale. Les reconnaissances et les prix sont au rendez-vous. Deux de ses toiles ont été acquises par la mairie de Corps-Nuds et sont installées dans l'église Saint-Maximilien Kolbe. Une autre a été commandée par le musée de l'officier des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan en 2017.

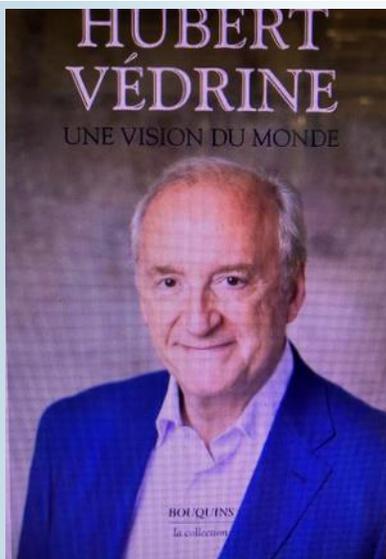
Jusqu'au 4 février, maison de quartier Sainte-Thérèse, 14, rue Jean-Bou-

Notre compagnon **Yves Missaire** a exposé à Rennes. Deux de ses toiles ont été acquises par la mairie de Corps-nus et sont installées dans l'église Saint Maximilien Kolbe.



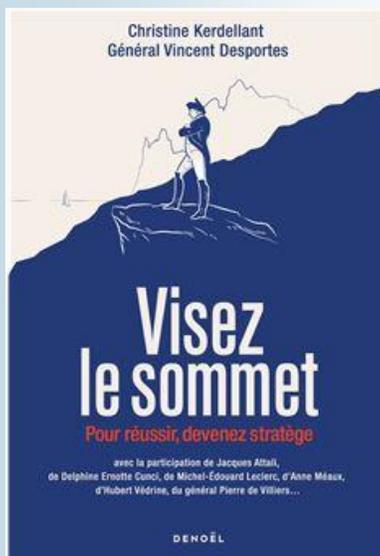
Notre compagnon **Eric Challan-Belval** est président du Mouvement des entreprises de France- Ille et Vilaine. Une interview de **Laora Maudioeu** sur « *L'entreprise, un lieu où l'on peut gagner en dignité* ».

Lectures



Dernier livre d'Hubert Védrine

« *Une vision du monde* » que vient de publier ce spécialiste reconnu de la géopolitique et des relations internationales : sélection de textes majeurs permettant de mieux appréhender en particulier les nouveaux rapports entre peuples et États .



Général Vincent DESPORTES : « *Visez le sommet – Devenez stratège* » - (Editions Denoël mars 2022), ancien Directeur de l'École de Guerre, enseignant à Science Po, Dauphine et HEC, conseil en stratégie d'entreprise .

■ Ordonnance no 2021-1554 du 1er décembre 2021 relative à la mise en œuvre de la **création de la cinquième branche du régime général de la sécurité sociale relative à l'autonomie**

Journal Officiel Lois et décrets

Date de publication : 02/12/2021

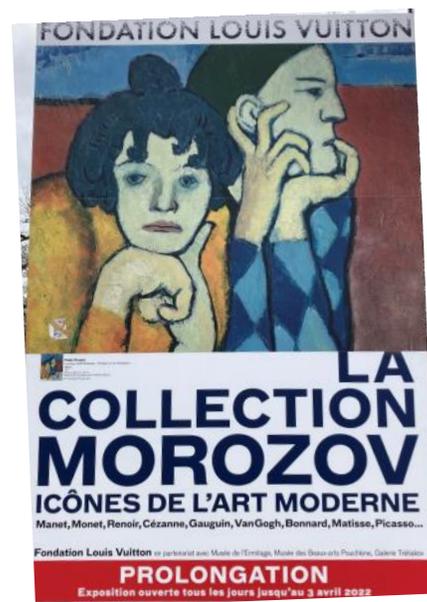
Auteur de la publication : Ministère des solidarités et de la santé
Portée géographique : France entière

Une ordonnance du 1er décembre 2021 parachève, sur le plan juridique, la création de la cinquième branche consacrée l'autonomie. Cette ordonnance du 1er décembre 2021 est essentiellement technique, mais néanmoins forte en symboles. Elle bascule en effet dans le code de la sécurité sociale une bonne part des dispositions relatives à la CNSA, qui figuraient jusqu'alors dans le code de l'action sociale et des familles. Elle fait ainsi de la branche autonomie une branche de la sécurité sociale – presque – au même titre que la maladie et les accidents du travail, la famille, la retraite ou le recouvrement (Urssaf). Par la même occasion, la CNSA devient une caisse nationale de sécurité sociale.

■ **La collection Morozov Icones de l'art moderne.**

L'exposition événement consacrée à la Collection Morozov réunit plus de 200 chefs d'œuvre d'art moderne français et russe des frères moscovites Mikhaïl Abramovitch Morozov (1870– 1903) et Ivan Abramovitch Morozov (1871-1921).

Présentée pour la première fois hors de Russie, La Collection rassemble des œuvres majeures de Cézanne, Gauguin, Van Gogh, Renoir, Monet, Bonnard, Denis, Matisse, Derain et Picasso aux côtés d'artistes emblématiques russes tels que Vrubel, Malevitch, Répine, Larionov, Sérov. Cet événement était organisé en partenariat avec le Musée d'Etat des Beaux Arts Pouchkine (Moscou) et la Galerie nationale Trétiakov (Moscou).



■ **Congrès de Nancy de l'ANMONM du 22 au 24 juin 2022**

Après Nîmes en 2019, c'est **Nancy** qui accueille le prochain Congrès national de l'ANMONM.

Thème : **“Pour la jeunesse, au cœur de nos valeurs”**

Articulation:

* **mercredi 22 juin** : Grenelle des effectifs

* **jeudi 23 juin** : journée des 50 ans (1972-2022)

suivi d'un dîner prestige à l'Hôtel de Ville, place Stanislas

* **vendredi 24 juin**: AG 2022



Nancy photo libre de droits

Point de vue

■ **Etat de droit et Constitution**
par **Me Michel POIGNARD**

C'est le propre des régimes démocratiques que de savoir combiner harmonieusement et jalousement Etat de droit et Constitution .

En France, le bloc de constitutionnalité regroupe « *les immortels principes de 1789* » martelés dans la célèbre Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, « *les principes particulièrement nécessaires à notre temps* » énoncés par le préambule de 1946 ainsi que « *les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République* ».

Par sa jurisprudence, le Conseil Constitutionnel s'en porte garant au service de l'affirmation et de la protection de règles, valeurs et principes qui cimentent un pacte républicain donc un contrat social, expressions incarnées d'un certain vouloir vivre ensemble (1971 sur la liberté d'association, 1977 sur la fouille des véhicules, 1984 sur la liberté de la presse, 2010 sur le voile intégral, 2013 sur le mariage pour tous, 2015 sur la déchéance de nationalité, 2016 sur l'état d'urgence, 2018 sur la fraternité, août 2021 sur la bioéthique...).

Rénover le fonctionnement de la démocratie afin de la rendre plus représentative, plus responsable et plus efficace est un objectif à la fois légitime et attendu.

La dernière tentative avortée d'août 2019 qui pourtant entendait rebondir positivement sur le Grand débat national (ajout à la Constitution d'un titre dédié à la participation citoyenne, élargissement du recours référendaire aux questions de société, création d'un Conseil de la participation citoyenne, élargissement du référendum d'initiative partagée, renforcement de l'efficacité du travail parlementaire, amélioration de la représentativité par une dose de proportionnelle, renouvellement de la vie politique) ne peut faire oublier, par application de l'article 89, le nécessaire accord préalable des deux assemblées

parlementaires permettant d'ouvrir la voie à une révision de la Constitution soit par le référendum soit par la convocation à Versailles du Congrès avec exigence d'une majorité des 3/5^{ème}.

La même situation de renoncement a été vécue, en juillet 2021, lorsqu'il s'agissait d'envisager de réviser nos institutions de la Vème République sur le volet climat.

La révision de notre Charte fondamentale suppose donc consensus au sein du Parlement et recours à une procédure spécifique dont, là encore, le Conseil Constitutionnel se trouve en charge de la régularité comme rappelé solennellement en 2000 lors de l'appréciation de validité d'un décret portant convocation des électeurs à un référendum.

Faut-il déplorer ce cadre juridique et crier au Gouvernant des juges contre la souveraineté du peuple ?

En réalité, l'Etat de droit va de pair avec la démocratie qu'il accompagne et qu'il garantit pour précisément mieux asseoir l'expression de la souveraineté populaire.

A l'évidence, la rénovation de notre démocratie appelle de nouvelles formes de participations citoyennes.

Une meilleure complémentarité entre démocratie représentative et démocratie directe se trouve à rechercher.

L'opposition entre Sieyès et Rousseau est loin d'être définitivement scellée.

L'article 3 de la Constitution de 1958 peut encore retrouver toutes ses lettres de noblesse et une nouvelle vigueur en proclamant que « *la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum* ».

On se convainc que **l'Etat de droit** n'est par un carcan archaïque ni une simple incantation encore moins une construction intellectuelle réservée aux seuls légistes.

Il doit être pour le citoyen, et au quotidien, tout à la fois un référent, un guide, une exigence et un outil privilégié de protection...



UKRAINE & ONM Côtes d'Armor

« *Tenue d'une grande conférence à laquelle ont été associées les sections des départements voisins et celles de ordres nationaux et ministériels. Nous faisons venir S.E. Monsieur Philippe de SUREMAIN, ancien Ambassadeur de France en Ukraine à Saint-Brieuc et officier de l'ONM. J'espère que cet événement contribuera au rayonnement de l'ANMONM sur notre département. Date vraisemblable : mercredi 18 mai 2022, au siège du Crédit Agricole de St Brieuc .* »

Philippe DELAPORTE, Président ANMONM 22, Ancien Consul Honoraire d'Ukraine pour la Bretagne

**Echos de nos compagnons :
ONM Seine-Maritime**

**Covid
Omicron
Vaccin
Isolement
Découragement
laissent la place à d'autres plus
sympathiques
Confiance
Optimisme
Vie intense
Imaginer des jours meilleurs
Dialogue**

@7 jours

**Avec toutes mes amitiés
Marie Claude Linskens**

Représentations des comités sur le terrain :

■ Comité du Pays de Redon et Vilaine

ONM-Expérimentation-Rallye Citoyen de Redon du vendredi 20 mai 2022 L'ONM 35 a pris en charge l'atelier « *mémoire/devoir mémoriel/sens/symboles* », au Monument aux Morts. 8 groupes le matin et 7 l'après-midi : présentation et échanges interactifs de 12 mn avec groupes de 10 (collégiens de 3^{ème} de la Cité Scolaire de Beaumont). **Notre section a apporté son concours** organisé par la DMD35 et la Sous-Préfecture de Redon avec notamment le concours de l'Onacvg35.

*Représentation de l'ONM 35 :

.**Michel Renoul** (Directeur honoraire du Centre motonautique de la Police Nationale), Vice-Président ONM 35 chargé des Pays de Vilaine,

.**Edouard Maret**, journaliste, animateur de l'opération « Ouest-France *Journal des Lycées* » ;

.**Dominique Luzurier**, Capitaine de Vaisseau (h) ;

. **Me Michel Poignard**, avocat, Président Section ONM 35 ;

. **Luis Giron**, Porte-Drapeau de l'ONM avec Drapeau .

*Méthodologie d'intervention :

Au mausolée : commentaire de la représentation (à gauche, femme drapée visage déformé par la douleur ; à droite, 1 poilu au secours d'un blessé sur le front) ; 1 liste de noms (14-18...TOE) ; 1 poème de Victor Hugo (1 écrivain, 1 républicain, 1 accueil au Panthéon, 1 combat pour l'Europe et contre la peine de mort) ; travail sur le sens ET les symboles républicains du vouloir vivre ensemble.

Gabriel Breit, Président régional des auditeurs de l'IHEDN prendra en charge un autre atelier.

Ce **partenariat DMD/ Sous-Préfet d'un Arrondissement pilote/ ONAC-VG/Etablissement scolaire/ONM/IHEDN** me semble très porteur et est aussi à souligner tout particulièrement à titre expérimental.

■ Comité de Rennes

L'**Amiral Alain Coldefy**, Président national de la SMLH, était à Rennes , le 14 mars, à l'invitation du Rotary Club et de la Section 35 de la Légion d'Honneur. Riche conférence donnée à l'Espace Ouest- France sur « la cohésion sociale et le lien entre les générations » . Signature ensuite de son livre préfacé par Erik Orsenna « Le sel et les étoiles » . Notre Section était représentée par **Michel Poignard et Dominique Luzurier**.

■ Comité de Saint-Malo

Dépôt de gerbe pour la mise en place du **nouveau sous préfet Philippe Brugnot** à Saint Malo le 7 mars 2022; Présence de **Roland Offerlé, Patrick Lefebvre-Dupuy et Jean Leblain**; Philippe Brugnot remplace Vincent Lagoguey.

Participation le 26 mars de **Patrick Lefebvre-Dupuy** à la **conférence – débat** « *Le Gaullisme social* » par Pierre Manenti, à l'invitation du Comité départemental d'Ille et Vilaine du Souvenir du Général de Gaule animé par notre Compagnon **Christian Rivoal**, membre de notre Section par ailleurs Chevalier de la L d'H, porte-Drapeau du Souvenir Français, et parrain de "Un Avenir ensemble" .

■ Albert Le Palud, Président de l'**Association pour l'Insertion Sociale** (siège ancien Couvent des Franciscains, rue de Redon à Rennes). L' AIS 35, créée en 1966, avec ses 150 collaborateurs est dotée de 4 antennes : Rennes, St Malo, Vitry et Redon.



Actions conduites :

hébergement et logement, EHPA, halte soins santé, accompagnement socio-judiciaire, aide aux victimes, insertion par l'activité économique. En 2017, Albert Le Palud a pris le relais de l'animation de cette structure associative de notre Compagnon Bernard Leguen. **Le Trophée de la Citoyenneté de l'ONM 35 sera remis à l' AIS** lors de notre AG du 10 juin 2022, à Saint-Malo.



Philippe Brugnot



FOCUS SUR DEUX DES NOTRES....

■ **Michel Renoul** - Notre compagnon est Chevalier de l'ordre national du mérite (Secrétariat d'État à la mer) et vice-président de l'ONM35 chargé du Pays de Redon-Vilaine. Il a exercé une longue carrière comme fonctionnaire de police nationale, il a été notamment Directeur National du Centre Motonautique de la Police Nationale et Conseiller technique auprès du ministère de l'intérieur sur le plan maritime.

Passionné de nautisme, il a participé à la mise en œuvre des moyens nautiques aux MNS CRS sur les plages du littoral français, à la mise à disposition des moyens matériels et personnels pour les plans Orsec, sécurité nautique Vendée globe, euro cat de Carnac, cata golfe du Morbihan, la semaine du golfe, triathlon de Nice partie nautique, le défi vert sur la Seine à Paris. etc...

Les opérations de police qu'il a conduites ont porté sur la sécurité sur tous les plans d'eau nationaux G7, G8, et G20, sur le concours logistique apporté aux déplacements des personnalités (en lien avec le service des VO) et au Raid sur les territoires français et étrangers.

Engagé dans la formation, il a été Conseiller d'enseignement technologique (option métallurgie) et a participé à la préparation des examens de mécanique auto, poids lourds et mécanique bateaux et à de nombreux jurys d'examens (CAP, BEP Bac BTS et VAE).

Enfin son engagement citoyen s'est concrétisé dans les fonctions de Maire de Langon (35) pendant 21 ans (dont 6 ans en qualité d'adjoint), puis de Vice-président de Redon Agglomération, en charge des ressources humaines et du contentieux, pendant 6 ans.

Michel Renoul est aussi Chevalier des Palmes Académiques au titre du ministère de l'Éducation nationale, médaillé d'honneur de la Police nationale, médaillé de bronze de la Jeunesse et des Sports. Michel est père de 2 enfants et 5 petits-enfants.

■ **Françoise Soulimant**—Notre compagnon est Chevalier dans notre ordre depuis 2010 et Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques. Au sein du comité directeur, elle est **chargée des questions de laïcité républicaine**. Née dans une famille costarmoricaine de 4 enfants dont 3 choisiront le métier d'enseignant, ses parents croient profondément dans l'école républicaine comme vecteur de promotion sociale. Pour lui donner davantage de chances et parce qu'elle s'investit en classe, ils l'inscrivent au lycée de jeunes filles de Guingamp comme pensionnaire. Ces années à l'internat formeront l'élève et forgeront sa personnalité. Après le baccalauréat de philosophie en 1967, elle choisit les études d'anglais et fait son cursus universitaire à Rennes. Elle est enseignante à partir de 1972 d'abord en région parisienne, puis en Algérie où elle apprend la richesse qu'apportent 2 cultures et l'intérêt de la diversité. De retour dans sa Bretagne natale en 1976, elle est professeur en collège, puis en lycée à Rennes et impliquée dans la formation des enseignants, attachée à transmettre des savoirs mais aussi les valeurs de notre République. En 1990, elle réussit le concours des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale et occupe successivement 4 postes en lycée ou collège à Fougères, Betton et Rennes jusqu'à sa retraite en 2010. Durant ces années, elle participe à la formation des chefs d'établissement pour la mise en place de la politique éducative au sein des établissements scolaires. A la retraite, toujours soucieuse de l'intérêt des jeunes et confiante dans leur capacité à progresser, elle devient assesseur au Tribunal pour enfants de Rennes. Engagée pour les droits des femmes (elle a fait partie de l'association Choisir de Gisèle Halimi après le procès de Bobigny en 1972), notre compagnon est actuellement vice-présidente du CIDFF35 (Centre d'information des Droits des femmes et des familles). Active dans la vie citoyenne à Rennes, elle a été présidente de l'association de jumelage Rennes- Sétif (Algérie) et de l'AROEVEN (Association Régionale des Œuvres éducatives de l'Education nationale), puis cofondatrice du Comité Laïcité 35. Heureuse grand-mère de 3 petits enfants, elle retrouve le plus souvent possible sa famille et ses amis en compagnie de son époux dans leur maison des bords de Rance.

Flamme Arc de Triomphe - Relais pris par Général de Saint Chamas

Le Général de Corps d'Armée Christophe de Saint-Chamas, Gouverneur des Invalides, prend le relais du Général d'Armée Bruno Dary.



Le Général de Saint-Chamas, après avoir commandé la Légion Etrangère, a été, à Rennes, Officier Général de la Zone de Défense et de Sécurité Ouest, avant d'être nommé aux Invalides. Il est un Officier Général doté de grandes capacités humaines et d'écoute.

Nous avons travaillé de manière très fructueuse notamment dans **le lien Armée – Nation**. Le Général avait reçu des membres de la **Section** à l'Hôtel des Invalides en septembre 2019.



La rédaction

Cette rubrique est ouverte pour vous faire partager les échanges ou réflexions reçues à la suite de nos précédentes « Lettre d'information de l'ONM35 » ou événements.



N'hésitez pas à faire part à la rédaction de vos réflexions ou centres d'intérêt, ainsi que d'événements locaux auxquels vous avez participé qui nous aiderons à mieux vous informer sur l'engagement et les actions des membres de la section.



Section d'Ille et Vilaine

—
Directeur de publication :
Me Michel Poignard

Rédacteur en chef :
Patrick Lefebvre-Dupuy

site internet :
www.anmonm.org/section35

contact :
contact.onm35@gmail.com



Echos de la Section Cotes d'Armor:

« Lors de notre dernier comité la section a organisé un séminaire de créativité avec ses membres. Nous nous sommes appuyés sur la FDR 2021-2023 et sur le document de votre section et la FDR de la section de Mayenne. Ça a été super-productif et j'ai eu beaucoup d'idées, pas toutes originales mais que les membres du comité se sont appropriées. Ma surprise a été l'implication de tous les membres présents y compris certains que je trouvais très passifs. C'est bien et ça donne la pêche pour la suite ».

Philippe Delaporte, Président ONM22.

Echo de la Section Maine et Loire:

Depuis le 13 mars dernier, date de notre Assemblée Générale **Hervé OZO** n'assume plus la présidence du Maine et Loire. Le nouveau Président est **Pascal LEVAVASSEUR**. Hervé Ozo rejoint la Section du Finistère en retournant dans son village natal.

Contribution Section ONM35 pour le Grenelle des effectifs

Notre Section a été retenue dans le panel des 19 Sections pour participer à la réflexion mutualisée souhaitée par les instances de l'ANMONM. Lors du Comité Directeur du 30 mars, en présence de **Michèle Peltan, Secrétaire Générale nationale**, la discussion a été engagée.

Fil rouge : **état des lieux/ facteurs explicatifs/attentes/riposte.**

Problématique : comment endiguer la baisse de nos effectifs ? comment inverser notre pyramide des âges ? Quelles pistes proposer ? Comment attirer puis fixer durablement ? quelle boussole stratégique pour assurer notre demain ?

Thème majeur : rayonner/recruter/fixer

♦ **Etat des lieux national ANMONM** : -. 35 000 membres en 2013 ; 32 000 membres en 2016 ; Moins de 28 000 en 2022

♦ **Etat des lieux Section d'Ille-et-Vilaine** :

2016 : 322 membres ; 2019 : 295 membres ; 2021 : 283 membres ; Moyenne d'âge : 76 ans

* **Paradoxe sur la Section d'Ille-et-Vilaine** : - une forte image de dynamisme - une forte intégration dans l'institutionnel - des effectifs relatifs (280/290) pour une ville Chef de lieu de Région

♦ **Pistes suggérées** :

. Vers Chancellerie : l'insertion dans lettre de félicitations du nouveau nommé d'une invitation à rejoindre l'ANMONM (c'est déjà fait pour "Un Avenir Ensemble") ; un effet immédiat bénéfique pour mettre en relation donc recruter ;

. Vers chaque préfet, lui proposer : - l'organisation chaque année d'une **Journée républicaine des Ordres** à l'occasion de laquelle les nouveaux nommés et promus de la Légion d'Honneur et de l'ONM seraient accueillis ;

- **l'accueil de l'AG annuelle** dans les salons de la Préfecture

. Vers le siège :

- militer pour une évolution positive et plus représentative de la diversité française des contingents de nominations/promotions de mai et de novembre ;

- inciter les Sections à être innovantes en **les accompagnant** (communication, outil informatique, bourse à initiatives pour être démultipliées, lancement d'un Trophée ANMONM du dynamisme territorial ...);

- susciter des opérations promotionnelles du type : 60 ans de l'Ordre (1963/2023) – une occasion historique à ne pas manquer ; réalisation d'un abécédaire de la citoyenneté sous maîtrise d'œuvre ANMONM

. vers les Sections :

- proposer de mener des campagnes d'adhésion (repérage des nouveaux nommés/promus ; prise de contact ; invitation "pour voir" à une conférence, une manifestation, une AG comme "auditeur libre" ; suivi de ces "prospects"...);

- proposer que le nouveau membre qui adhère soit présenté à l'AG qui suit son adhésion et que lui soit proposée d'emblée une mission par son Président.

Vous souhaitez nous soutenir et nous aider à développer notre communication et nos actions, faites aussi un don à la Section ANM ONM 35.

Un reçu fiscal vous sera délivré.